

Département **GARD** Commune **SALINELLE**
Arrondissement **NIMES** Canton **SOMMIERES**

Monument *Eglise St Julien de Montredon*
Situation exacte *Dans le cimetière communale*

Propriétaire *la commune*
Adresse
Profession

Nature de la protection proposée *Inscription à l'inventaire supplémentaire*
Etendue *des M.H.
d'ensemble de l'édifice -*

Epoques de construction *XII^e et XVIII^e siècle.*

Etat de conservation *Très mauvais état. La voûte menace
de s'effondrer*

Réparations à prévoir d'urgence

Estimation globale de ces réparations

Crédit d'entretien nécessaire

Le propriétaire consentirait-il au classement ?

Renseignements bibliographiques :

*Germer-Durand : "Dictionnaire topographique du département
du Gard"*
*Abbé Giffon : "Monographie paroissiale du diocèse de
Nîmes"*

Documents graphiques et photographiques connus :

Matériaux de construction

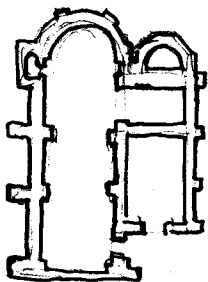
Pierre de taille
petit et moyen appareils.

Historique

Eglise de Monte Rotondo 1386
Le Priem^e St Julien de Montredon et Salinelle
1635. Le Priem^e de St Julien de Montredon et
celui de Salinelle étaient unis à l'archidiocèse
d'Alais.

L'église St Julien de Montredon fut interdite
en 1872 pour son peu de solidité

Description sommaire
(avec plan schématique)



Cette église romane est à deux nef, Au sud une nef
en ruine semble être l'église primitive l'abside polygonale
à l'extérieur, semi-circulaire à l'intérieur a perdu
sa voûte, son gros œuvre subsiste en très mauvais état
jusqu'à la hauteur de la corniche. La nef était de trois travées
le mur sud est flanqué de quatre pilastres et percé de trois fenêtres
la travée près du chœur a été voûtée postérieurement en plein
transversal et son de chappelle latérale à l'autre nef.
Les deux premières travées sont sans voûte ni couverture.
La porte ouest plein cintre est surmontée d'une fenêtre

La nef nord qui servit jusqu'en 1872 est voûtée en
voûte d'ogive cette voûte surbaissée a été remaniée au XVIII^e
ou XVIII^e siècle, elle pousse trop les murs et menace de s'effondrer -
cette nef est de trois travées marquées par des pieds-droits et des arcs
forçés. A l'extérieur, au nord elle est flanquée de trois contreforts
et d'une tourelle clocher. Les deux premières travées sont ornées d'une
corniche lombarde. Le pignon ouest était percé d'une porte
aujourd'hui l'entrée est au sud dans la 1^{re} travée. Dans la
partie haute du pignon se trouve une fenêtre étroite encadrée de
deux pilastres, aux angles de larges pilastres fut saillie. L'abside
semi-circulaire a gardé sa voûte romane, à l'extérieur elle est ornée
de pieds droits et d'une frise
lombarde avec mouluration
en dent-de-scie. En son axe
était une fenêtre plein cintre

Date : 19 février 1946 13 JUIN 1946

Signature : *Léon Marten* *J. Jullien*

Ne rien coller sur cette fiche.

Département **GARD** Commune **SALINELLES**
Arrondissement **NIMES** Canton **SOMMIERES**

Monument Eglise du Cimetière

Situation exacte **Au cimetière, à 1 km au Sud du village.**

Propriétaire

Adresse **Commune**
Profession

Nature de la protection proposée Mention au Casier Archéologique

Etendue **Ensemble de l' édifice. (en cas de démolition, on pourrait envisager la protection, au titre des objets d' art, des petits chapiteaux, sculptés d' animaux variés).**

Epoques de construction Nef et abside principale: fin XI^e-début XII^e; collatéral Sud: milieu ou fin XII^e; une chapelle latérale, récente, coupe cette nef secondaire. La voûte de la nef principale a été refaite, sur ogives, au XVI^e s.

Etat de conservation Très mauvais état; nombreuses fissures; bombement et inclinaison des murs; il tombe des pierres de la voûte de la nef principale et du chœur; nef latérale découverte, avec murs ruineux. La conservation, même partielle, de l' édifice, entraînerait des dépenses importantes; elle paraît, toutefois, techniquement possible.

L' édifice présente actuellement de graves dangers; en cas de Réparations à prévoir d'urgence démolition, on pourrait envisager la protection, ou le transfert dans un Musée, des petits chapiteaux sculptés des arcs longitudinaux intérieurs; sur ces douze chapiteaux, trois sont simplement moulurés, et neuf portent des représentations d' animaux: ~~à~~ béliers, basilics, colombes, de facture fruste ou archaïsante.

Estimation globale de ces réparations
Crédit d'entretien nécessaire

Le propriétaire consentirait-il au classement ?

Renseignements bibliographiques 1) Germer-Durand, Dict. Topogr. Gard, p.231. -
2) Arch. dép. Gard, G-I297. - 3) Ibid., G-I304. - 4) Ibid., H-I06. - 5) Ibid., H-II2. -
6) Ibid., H-II3.

Documents graphiques et photographiques connus **Néant**

Historique C' est au diocèse de Maguelone que se rattachait primitivement, malgré sa position excentrique, le territoire de Salinelles, plus tard annexé au diocèse de Nîmes (I).

En 812, le seigneur Dodila fit don au monastère de Psalmody des églises Saint-Jean et Saint-Julien, aux territoires de Salignan et Salignanelles, diocèse de Maguelone (4); donation confirmée en 816 par Ermengarde, veuve de Dodila (5), en exécution du testament de son mari (6) rédigé en 813.

Ces trois textes de l' époque carolingienne se rapportent bien à l' église Saint-Julien de Salinelles, aujourd'hui fort éloignée de l' agglomération habitée; l' édifice actuel, plus récent, ne paraît pas antérieur à la fin du onzième siècle, sinon au début du douzième.

Le cartulaire de l' abbaye bénédictine de Psalmody ne contient qu'une autre mention de cette église, à la date de 1099 (I).

Encore dans le diocèse de Maguelone, Salinelles ne figure pas dans le ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ dénombrement du diocèse de Nîmes de 1384 (I); mais, en ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ 1435, cette paroisse dépend de la viguerie et de l' archiprêtré de Sommières. Son prieuré, annexé à celui de Saint-Julien de Montredon, était uni à l' archidiaconat d'Alès (I). Les visites pastorales du XVII^e siècle (2)(3) n' apportent aucun renseignement sur l' édifice.

Cette construction se compose de deux parties: la nef et l' abside principales, décorées l' une et l' autre d' arcatures extérieures, construites dans une première campagne (fin XI^e-début XII^e); et, au Sud, une seconde nef, à chevet polygonal, d' un caractère encore roman, mais tardif (milieu ou fin XII^e). Par la suite, ce collatéral, probablement ruiné, fut coupé par une chapelle latérale à berceau transversal.

L' édifice présente quelques particularités architecturales: au Nord de l' abside principale, une absidiole incluse dans le mur d' un ancien clocher; au chevet méridional, le passage du plan polygonal au plan circulaire par des trompes en biseau; à la nef méridionale, les corbeaux intérieurs très rapprochés, qui portaient probablement une charpente. L' ornementation de la nef principale offre une autre singularité: tandis que les chapiteaux des doubleaux ne comportent aucun décor, les petites impostes des arcs longitudinaux intérieurs, d' ordinaire simplement biseautés ou moulurés, sont sculptés d' animaux et de monstres, de caractère très fruste.

DESCRIPTION SOMMAIRE.Dimensions principales

Longueur totale extérieure, nef et abside:	18m,15
Largeur " " " " :	8m,55
Largeur de la nef dans oeuvre:	4m,68
Longueurs des travées, d' Est en Ouest:	3m,85 - 3m,78 - 3m,50
Largeur du chœur:	4m,24
Longueur de la travée de chœur:	1m,45

Date : 4.8.1952

Signature :

Ne rien coller sur cette fiche

Eglise du CimetièreFiche 2

Dimensions principales (suite)

Ouverture de l' abside principale (sanctuaire):	3m,90
Longueur du sanctuaire, dans oeuvre:	2m,15
Largeur de la petite chapelle Nord:	1m,25
Ouverture de l' absidiole Nord:	1m,10
Longueur du bâtiment Sud (nef et chevet) :	13m,55
Largeur extérieure du bâtiment Sud:	6m,13
Largeur, dans oeuvre, de la nef Sud:	4m,94
Longueur, dans oeuvre, de la chapelle Sud:	3m,35
Distance entre les murs de fond des deux nefs:	2m,98

L' édifice se compose de deux bâtiments accolés, une nef principale, avec abside demi-circulaire à lesennes, et une nef Sud, découverte, avec chevet polygonal.

I°) NEF ET ABSIDE PRINCIPALES.

La nef est divisée par des doubleaux en trois travées, élargies au Nord et au Sud par des arcs longitudinaux intérieurs, profonds de 0m,32. Sur ces arcs, repose la voûte, qui a été refaite, probablement au XVI^e siècle, sur des arcs diagonaux qui s'appuient sur la retraite qui existait entre les naissances de l' ancien berceau et le nu du mur. Les amorces, conservées, de l' ancienne voûte en berceau ont été raccordées aux voûtes ogivales. Une corniche intérieure biseautée court tout au long de la nef, au niveau des naissances de la voûte. (fig. 18)

Les piliers des doubleaux, rectangulaires, en saillie de 0m,20, portent des chapiteaux, simplement épannelés pour la plupart; l' un d' eux (4-5, fig. I) porte toutefois un emblème, chrisme, ou croix de St-André à branches très obliques, coupée par une haste verticale.

Par contre, les petits chapiteaux, ou impostes, des arcs longitudinaux, portent tous une décoration sculptée (ils sont numérotés de I à I2 sur la fig. I):

- N°1: deux quadrupèdes affrontés;
- N°2: deux quadrupèdes affrontés; (fig. 18)
- N°3: un basilic;
- N°4: moulurations;
- N°5: un bélier et une plante à branches étalées, du type créquier;
- N°6: moulurations à retours latéraux;
- N°7: moulurations sans retours;
- N°8: moulurations sans retours; (fig. 20)
- N°9: un quadrupède; (fig. 20)
- N°10: moulurations sans retours; (fig. 20)
- N°11: deux ciseaux (colombes ?)
- N°12: un oiseau (mutilé).

La travée de chœur, très courte, voûtée en berceau, est épaulée par des murs très puissants, surtout du côté Nord, où ce mur s' élève au-dessus de la toiture; à sa base, ce mur est creusé d' une alvéole, formant une très petite chapelle, avec absidiole demi-circulaire (fig. I).

Baies. La nef est éclairée par une fenêtre au Nord de la première travée, et, au Sud par deux fenêtres, l' une dans l' axe de la deuxième travée, l' autre, hors d' axe,

à cause de la porte voisine, dans la travée de fond. Le mur de fond du collatéral Sud vient buter dans l'axe de cette dernière fenêtre, ce qui suffirait à prouver que cette partie de l'édifice est postérieure à l'autre. (fig. 11, 12)

Une autre fenêtre Sud, percée dans l'axe de la première travée, a été coupée lors du percement de l'arcade qui relie la nef principale à la nef méridionale; sa partie haute subsiste (fig. 17).

Enfin le sanctuaire était éclairé par une seule fenêtre, axiale, aujourd'hui murée (fig. 7, 8).

Il existait deux portes; l'une (R fig. I) dans l'axe du mur de fond, (fig. 10) a été murée; son arc est en plein cintre. L'autre, au Sud de la travée de fond, a été modifiée par un linteau (fig. 11, 12); elle est précédée par un petit porche dont la voûture s'appuie à l'Ouest contre le contrefort de la nef primitive, et à l'Est contre le mur de fond de la nef latérale (fig. 12).

Cette petite porte méridionale, jadis en plein cintre, mesure 1m,00 d'ouverture (fig. 12).

On distingue encore, au Sud de la travée médiane de la nef, les traces d'une troisième porte en plein cintre, très basse, sous la fenêtre murée (fig. 19).

Les murs de cette première église, épais de 1m,10 en moyenne, sont renforcés, au droit des arcs doubles, par des contreforts qui font saillie de 50 à 60 cm, et qui sont larges de 1 mètre; à leur partie supérieure, ces contreforts s'amortissent en biseau, jusqu'à ne plus faire qu'une saillie de 13 à 15 cm; des arcatures s'appuient sur ces piliers et courent tout au long des façades Nord et Sud de la nef, à raison de cinq petits arcs par travée (fig. 9, 11, 12).

Ces arcs du type dit lombard (claveaux plus longs au sommet qu'aux naissances, reposent, par des claveaux indépendants, sur des petites consoles moulurées (fig. 12).

Ce décor, interrompu par le chœur, se retrouve à l'abside, divisée en trois secteurs par des lesennes qui supportent des arcatures triples (fig. 7, 8, 14). Au-dessus de ces arcatures, règne une frise en dent d'engrenage, portant une corniche chanfreinée. (fig. 14)

2°) NEF LATÉRALE SUD. Cette nef, plus courte que la nef principale, est éclairée au Sud par trois fenêtres à double ébrasement (fig. 16), de facture encore romane, mais tardive. Cette nef était probablement couverte par une charpente; en effet, on distingue encore, du côté Sud, une série d'amarces d'arcs, très rapprochés (0m,75 entre axes, en moyenne), excluant l'hypothèse d'arcs-diaphragmes; c'étaient probablement des corbeaux, portant poutrelles.

On pénètre dans cette nef par une porte Q, en plein cintre, large de 0m,90, percée dans le mur de fond. Ce mur est épais de 0m,87 (fig. 11).

La partie antérieure de cette nef n'est plus accessible; en effet on a construit, à une époque indéterminée, et sans doute postérieurement à la ruine de la couverture, une chapelle latérale, voûtée d'un barceau transversal dont les murs d'appui coupent la nef dans toute sa largeur (fig. I). Cette chapelle s'ouvre sur la nef principale par une grande arcade en plein cintre, qui paraît contemporaine de la construction de la nef latérale. (fig. 17)

Les murs de cette construction, moins épais que ceux de la nef principale, sont renforcés par des contreforts très saillants (fig. 6, 15).

Le chevet polygonal, à cinq pans, passe, en élévation, au plan circulaire grâce à une assise en encorbellement, taillée en biseau (fig. 4, 5, 6). La fenêtre, axiale, est à ébrasement intérieur.

4.8.452
SHP

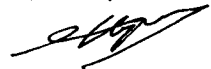
Eglise du CimetièreFiche 3

Entre les deux édifices, les différences apparaissent aussi bien dans l'appareil que dans la structure.

Les murs de la nef et de l'abside principale sont épais de 1m à 1m,10, soigneusement construits, en petit appareil régulier et allongé; les parements portent les traces de taillant droit, disposées en chevrons ou en épis (fig. 22).

Les murs de la nef latérale, moins épais (0m,90 environ), présentent un appareil plus grand et moins régulier, les parements avec traces de brettelures.

4. 8. 1952



ALBERT CHAUVEL

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES MONUMENTS HISTORIQUES
ARCHITECTE D. P. L. G.

32, RUE DE VERNEUIL
PARIS-VII^e

MARDI MATIN
LITTRÉ 51-72

TOURNEE D'INSPECTION GENERALE

du 30 Novembre 1952.

Messieurs : CHAUVEL, Inspecteur Général des Monuments Historiques,
SORLIN, Conservateur des Monuments Historiques,
LABLAUDE, Architecte en chef des Monuments Historiques,

GARD

SALINELLES.

Eglise St. Julien de Montredon.

Inventaire Supplémentaire - Ruines de l'église St. Julien
à Montredon. (6 - 12 - 1949.)

Cette église est entourée par un cimetière. Elle se trouve dans la campagne, éloignée de l'agglomération.

La couverture en tuiles creuses serait à refaire. Il faudrait prévoir des injections de ciment, le remaillage des fissures, la pose de tirants dans la nef.

Les voûtes d'ogives ont dû remplacer des voûtes primitivement en berceau.

Des travaux importants, de l'ordre de plusieurs millions devraient être entrepris pour sauver de la ruine cet intéressant édifice.

M. Sorlin, Conservateur des Monuments Historiques s'est entretenu de cette affaire avec la Municipalité qui paraît bien disposée.

Une subvention pourrait être accordée quand un devis de travaux sera présenté par la Ville.

C'est un sauvetage à assurer. Il en est temps. Il ne faudrait pas trop attendre pour faire l'indispensable.

PARIS, le 15 Décembre 1952,

TOURNEE D' INSPECTION GENERALE

du 30 Novembre 1962.

Messieurs : CHAUVEL, Inspecteur Général des Monuments Historiques,
SORLIN, Conservateur des Monuments Historiques,
LANLAUDE, Architecte en chef des Monuments Historiques,

GARD

SALINELLES.

Eglise St. Julien de Montredon.

Inventaire Supplémentaire - Ruines de l'église St. Julien
à Montredon. (8 - 12 - 1949.)

Cette église est entourée par un cimetière. Elle se trouve dans la campagne, éloignée de l'agglomération.

La couverture en tuiles creuses serait à refaire. Il faudrait prévoir des injections de ciment, le remaillage des fissures, la pose de tirants dans la nef.

Les voûtes d'ogives ont dû remplacer des voûtes primitivement en berceau.

Des travaux importants, de l'ordre de plusieurs millions devraient être entrepris pour sauver de la ruine cet intéressant édifice.

M. Sorlin, Conservateur des Monuments Historiques s'est entretenu de cette affaire avec la Municipalité qui paraît bien disposée.

Une subvention pourrait être accordée quand un devis de travaux sera présenté par la Ville.

C'est un sauvetage à assurer. Il en est temps. Il ne faudrait pas trop attendre pour faire l'indispensable.

PARIS, le 15 Décembre 1962,

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RECENSEMENT des ÉDIFICES ANCIENS de la FRANCE

Département

GARD

Commune

SALINELLES

Édifice

Eglise du Cimetière

Edifice inscrit sur l'I.S. de D. H.
le 6 décembre 1949

Documents annexés

Fiches

II

Photographies

2I

Plans

I

Cartes Postales

-

Dessins

-

Divers

+ Documentation communiquée
par M. LABLAUDE (3 photos)

Avis de l'Architecte en Chef

Edifice visité le 15.4.52 -

~~ce édifice mériterait l'inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques. Toutefois les travaux effectués sont tels que cette inscription ne présente plus d'intérêt.~~

Nous proposons donc la mention au casier archéologique du monument indiquant que sans travaux effectués, cette construction est appelée à disparaître dans un avenir prochain.

Lablaude

U. 9. 52

Avis de l'Inspecteur Général sur la protection à prévoir

Avis du Comité des Monuments historiques en date du



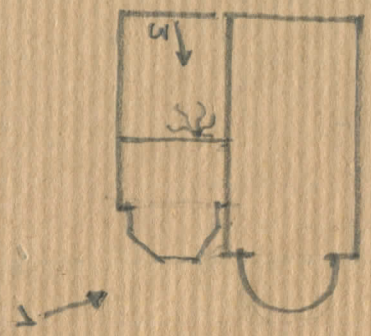
1



2



3



Département **GARD** Commune **SALINELLE**
Arrondissement **NIMES** Canton **SOMMIERES**

MONUMENT **CHAPELLE SAINT-JULIEN-de-MONTREDON**

Situation exacte **section C n° 330 du cadastre**

PROPRIETAIRE
Adresse **la commune**
Profession

NATURE DE LA PROTECTION PROPOSEE

Etendue **ensemble** **classement (déjà inscrite sur I.S.M.H. le 6 décembre 1949)**

EPOQUES DE CONSTRUCTION **XIIe siècle**

ETAT DE CONSERVATION

Réparations à prévoir d'urgence

Estimation globale de ces réparations

Crédit d'entretien nécessaire

Le propriétaire consentirait-il au classement ?

OUI

RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Archives du Gard : H. 106, 112, 113; Histoire

Générale du Languedoc, tome 2, preuves, col. 82;

Archives du Gard : G. 1297, 1298, 1299, 1304; le procès-verbal de 1674 a été publié par
MENARD : histoire... de la ville de Nimes, tome 5, preuves, p. 6.

DOCUMENTS GRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES CONNUS

Dictionnaire des Eglises de France, "Cèvennes, Languedoc, Roussillon", Paris, 1966,
p. 137

HISTORIQUE

C'est au diocèse de Maguelone que se rattachait primitivement malgré sa position excentrique, le territoire de Salinelles, plus tard annexé au diocèse de Nîmes.

En 812, le seigneur Dolila fit don au monastère de Rixx Psalmody des églises Saint-Jean et saint-Julien, aux territoires de Salignan et Salignanelles, diocèse de Maguelone; donation confirmée en 816 par Ermengarde, veuve de Dolila, en exécution du testament de son mari, rédigé en 813.

Ces trois textes de l'époque carolingienne se rapportent bien à l'église Saint-Julien de Salinelles, aujourd'hui fort éloignée de l'agglomération habitée; l'édifice actuel, plus récent, ne paraît pas antérieur à la fin du XI^e sinon au début du XII^e siècle.

Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Psalmody ne contient qu'une autre mention de cette église, à la date de 1099.

Encore dans le diocèse de Maguelone, Salinelles ne figure pas dans le dénombrement du diocèse de Nîmes de 1384. En 1435 cette paroisse dépend de la viguerie et de l'archiprêtré de Sommières. Son prieuré, annexé à celui de Saint-Julien de Montredon, était uni à l'archidiaconat d'Ales. Les visites pastorales du XVII^e siècle n'apportent aucun renseignement sur l'édifice.

Cette construction se compose de deux parties : la nef et l'abside principales, décorées d'une et l'autre d'arcatures extérieures, construites dans une première campagne (fin XI^e-début XII^e); et, au sud, une seconde nef, à chevet polygonal, d'un caractère encore roman, mais tardif (milieu ou fin XII^e). Par la suite, ce collatéral, probablement ruiné, fut coupé par une chapelle latérale à berceau transversal.

L'édifice présente quelques particularités architecturales : au nord de l'abside principale, une absidiole incluse dans le mur d'un ancien clocher, au chevet méridional, le passage du plan polygonal au plan circulaire par des trompes en biseau; à la nef méridionale, les corbeaux intérieurs, très rapprochés, qui portaient probablement une charpente. L'ornementation de la nef principale offre une autre singularité : tandis que les chapiteaux des doubleaux ne comportent aucun décor, les petites impostes des arcs longitudinaux intérieurs, d'ordinaire simplement biseautés ou moulurés, sont sculptés d'animaux et de monstres, de caractère très fruste.

DESCRIPTION

Dimension principales :

longueur totale extérieure, nef et abside : 18,10 m
 largeur totale extérieure, nef et abside : 8,55 m
 largeur de la nef dans oeuvre : 4,68 m
 longueur des travées, d'est en ouest : 3,85 - 3,78 - 3,50 m
 largeur du chœur : 4,24 m
 longueur de la travée du chœur : 1,45 m
 ouverture de l'abside principale (sanctuaire) : 3,90 m
 longueur du sanctuaire dans oeuvre : 2,15 m
 largeur de la petite chapelle nord : 1,25 m
 ouverture de l'absidiole nord : 1,10 m
 longueur du bâtiment sud (nef et chevet) : 13,55 m
 largeur extérieure du bâtiment sud : 6,13 m
 largeur dans oeuvre de la nef sud : 4,94 m
 longueur, dans oeuvre de la chapelle sud : 3,35 m
 distance entre les murs de fond des deux nefs : 2,98 m

DESCRIPTION SOMMAIRE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 (avec plan schématique)
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Encore dans le diocèse de Maguelone, Salinelles ne figure pas dans le dénombrement du diocèse de Nîmes de 1384. En 1435 cette paroisse dépend de la viguerie et de l'archiprêtré de Sommières. Son prieuré, annexé à celui de Saint-Julien de Montredon, était uni à l'archidiaconat d'Ales. Les visites pastorales du XVII^e siècle n'apportent aucun renseignement sur l'édifice.

Cette construction se compose de deux parties : la nef et l'abside principales, décorées d'une et l'autre d'arcatures extérieures, construites dans une première campagne (fin XI^e-début XII^e); et, au sud, une seconde nef, à chevet polygonal, d'un caractère encore roman, mais tardif (milieu ou fin XII^e). Par la suite, ce collatéral, probablement ruiné, fut coupé par une chapelle latérale à berceau transversal.

L'édifice présente quelques particularités architecturales : au nord de l'abside principale, une absidiole incluse dans le mur d'un ancien clocher, au chevet méridional, le passage du plan polygonal au plan circulaire par des trompes en biseau; à la nef méridionale, les corbeaux intérieurs, très rapprochés, qui portaient probablement une charpente. L'ornementation de la nef principale offre une autre singularité : tandis que les chapiteaux des doubleaux ne comportent aucun décor, les petites impostes des arcs longitudinaux intérieurs, d'ordinaire simplement biseautés ou moulurés, sont sculptés d'animaux et de monstres, de caractère très fruste.

DESCRIPTION

Dimension principales :

longueur totale extérieure, nef et abside : 18,10 m
 largeur totale extérieure, nef et abside : 8,55 m
 largeur de la nef dans oeuvre : 4,68 m
 longueur des travées, d'est en ouest : 3,85 - 3,78 - 3,50 m
 largeur du chœur : 4,24 m
 longueur de la travée du chœur : 1,45 m
 ouverture de l'abside principale (sanctuaire) : 3,90 m
 longueur du sanctuaire dans oeuvre : 2,15 m
 largeur de la petite chapelle nord : 1,25 m
 ouverture de l'absidiole nord : 1,10 m
 longueur du bâtiment sud (nef et chevet) : 13,55 m
 largeur extérieure du bâtiment sud : 6,13 m
 largeur dans oeuvre de la nef sud : 4,94 m
 longueur, dans oeuvre de la chapelle sud : 3,35 m
 distance entre les murs de fond des deux nefs : 2,98 m

ne rien coller sur
cette fiche

L'édifice se compose de deux bâtiments accolés, une nef principale, avec abside demi-circulaire à lesennes, et une nef sud, décourverte, avec chevet polygonal.

Nef et abside principales

La nef est divisée par des doubleaux en trois travées, élargies au nord et au sud par des arcs longitudinaux intérieurs profonds de 0,32 m. Sur ces arcs, repose la voûte, qui a été refaite, probablement au XVIIe, sur des arcs diagonaux qui s'appuient sur la retraite qui existait entre les naissances de l'ancien berceau raccordées aux vouteins ogivaux. Une corniche intérieure biseautée court tout au long de la nef, au niveau des naissances de la voûte.

Les piliers des doubleaux, rectangulaires, en saillies de 0,20 m portent des chapiteaux, simplement épannelés pour la plupart, l'un d'eux porte toutefois un emblème, chrisme ou croix de Saint-André à branches très obliques, coupée par une haste verticale.

Par contre, les petits chapiteaux ou impostes, des arcs longitudinaux, portent tous une décoration sculptée (ils sont numérotés de I à I2 sur le plan) : I, deux quadrupèdes affrontés, 2, deux quadrupèdes affrontés; 3, un basilic; 4, moulurations; 5, un bélier et une plante à branches étalées, du type créquier; 6, moulurations à retours; 9, quadrupède; 10, moulurations sans retours; 11 deux oiseaux (colombes ?); 12 un oiseau (mutilé).

La travée du chœur, très courte, voûtée en berceau, est épaulée par des murs très puissants, surtout du côté nord, où ce mur s'élève au-dessus de la toiture; à sa base, ce mur est creusé d'une alvéole, formant une très petite chapelle, avec absidiole demi-circulaire.

La nef est éclairée par une fenêtre au nord de la première travée, ~~l'autre dans l'axe de la deuxième travée, l'autre, hors d'axe, à cause de la porte voisine, dans la travée de fond.~~ et au sud, par deux fenêtres, l'une dans l'axe de la deuxième travée, l'autre, hors d'axe, à cause de la porte voisine, dans la travée de fond. Le mur du fond du collatéral sud vient buter dans l'axe de cette dernière fenêtre, ce qui suffirait à prouver qu'une partie de l'édifice est postérieure à l'autre.

Une autre fenêtre sud, percée dans l'axe de la première travée a été coupée lors du percement de l'arcade qui relie la principale à la nef méridionale, sa partie haute subsiste.

Enfin, le sanctuaire était éclairé par une seule fenêtre axiale, aujourd'hui murée.

Il existait deux portes : l'une dans l'axe du mur de fond, a été murée, son arc est en plein cintre, l'autre, au sud de la travée du fond, a été modifiée par un linteau, elle est précédée par un petit porche dont la voussure s'appuie à l'ouest contre un contrefort de la nef primitive, et à l'est contre le mur de fond de la nef latérale.

cette petite porte méridionale, jadis en plein cintre, mesure 1 m d'ouverture.

On situe encore, au sud de la travée médiane de la nef, les traces d'une troisième porte en plein cintre, très basse, sous la fenêtre murée.

Les murs de cette première église, épais de 1,10 m en moyenne, sont renforcés, au droit des arcs doubleaux, par des contreforts qui font saillie de 50 à 60 cm, et qui sont larges de 1 m, à leur partie supérieure, ces contreforts s'amortissent d'un biseau jusqu'à ne plus faire qu'une saillie de 13 à 14 cm. des arcatures s'appuient sur ces piliers et courent tout au long des façades nord et sud de la nef, à raison de cinq petits arcs par travées.

Ces arcs du type dit lombard (claveaux plus longs au sommet qu'aux naissances) reposent, par des claveaux indépendants sur des petites consoles moulurées.

Ce décor, interrompu par le chœur, se retrouve à l'abside divisée en trois secteurs par des lesennes qui supportent des arcatures triples. Au-dessus de ces arcatures, règne une frise de dent d'engrenage, portant une corniche chanfreinée.

NEF LATÉRALE SUD

Cette nef, plus courte que la nef principale, est éclairée au sud par trois fenêtres à double ébrasement, de facture encadre romane, mais tardive. Cette nef était probablement couverte d'une charpente apparente, en effet, on distingue encore, du côté sud, une série d'amorces d'arcs, très rapprochées (0,75 entre les axes en moyenne), excluant l'hypothèse d'arcs-diaphragmes, c'étaient probablement des corbeaux, portant des poutrelles.

On pénètre dans cette nef par une porte en plein cintre, large de 0,90 percée dans le mur de fond. Ce mur est épais de 0,87 m

La partie antérieure de cette nef n'est plus accessible, en effet, on a construit, à une époque indéterminée, et sans doute postérieurement à la ruine de la couverture, une chapelle latérale, voûtée d'un berceau transversal dont les murs, d'appui coupent la nef dans toute sa largeur. Cette chapelle s'ouvre sur la nef principale par une grande arcade en plein cintre, qui paraît contemporaine de la construction de la nef latérale.

Les murs de cette construction, moins épais que ceux de la nef principale, sont renforcés par des contreforts très saillants.

Le chevet polygonal, à cinq pans, passe, en élévation au plan circulaire, grâce à une assise en encorbellement, taillée en biseau. La fenêtre, axiale, est à ébrasement intérieur.

Entre les deux édifices, les différences apparaissent aussi bien dans l'appareil que dans la structure.

Les murs de la nef et de l'abside principale sont épaissis de 1m à 1;10 soigneusement construits, en petit appareil régulier et allongé, les parements portent les traces de taillant droit, disposés en chevrons ou en épis.

Les murs de la nef latérale, moins épais (0,90 environ), présentent un appareil plus grand et moins régulier, les parements avec traces de brettelles.

STAT DE CONSERVATION

Appareil et état d'usage

Estimation globale de ces réparations

Crédit d'entretien nécessaire

Le propriétaire consent-il au classement

REMERCIEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Ministère de l'Éducation, 1907, p. 101
Archives de l'État, 1907, p. 101
Mémorial de l'État, 1907, p. 101
Mémorial de l'État, 1907, p. 101

Gard
SALINELLES
Chapelle St Julien de Montredon

Réf. 4727.

AVIS de l'ARCHITECTE en CHEF

La chapelle déjà inscrite à l'Inventaire supplémentaire depuis 1949 présente un intérêt architectural de premier ordre. Des travaux sont actuellement en cours grâce à l'Association de Sauvegarde qui m'a chargé des travaux les plus urgents : reprise en sous-oeuvre du côté Nord et chaînage en cours d'exécution. Ce travail, subventionné au titre des édifices inscrits, mettra la grande chapelle, qui menaçait ruine, hors de danger.

Le classement s'impose néanmoins, étant donné l'intérêt archéologique et esthétique de l'ensemble et notamment de la petite chapelle au Sud. Des dégagements récents ont montré qu'elle était construite sur des infrastructures romaines (restes de dallage et de mur, découverte d'éléments de tambour de colonne cannelée) et que les dispositions de son voûtement (malheureusement écroulé) étaient particulièrement originales et sans doute imitées du Temple de Diane à NIMES.



JEAN-CLAUDE ROCHETTE

ARCHITECTE EN CHEF
DES MONUMENTS HISTORIQUES
130, Rue d'Assas — PARIS-VI
033-62-03

MINISTÈRE DES
Affaires Culturelles

Direction
de l'Architecture

Conservation régionale
des Bâtiments de France
du Languedoc
(Montpellier)

Montpellier, le 26 décembre 1972
38, rue Pitot
Tél. : 72.59.17

GARD - SALINELLES
Chapelle Saint-Julien de Montredon
Proposition de classement

AVIS du CONSERVATEUR REGIONAL des BATIMENTS de FRANCE

Il peut paraître surprenant de proposer le classement d'un édifice dont l'état est loin d'être satisfaisant. En effet il ne faut pas perdre de vue que des travaux très importants devront être entrepris pour sauver la chapelle Saint-Julien de Montredon à SALINELLES (Gard).

Mais dans ce cas particulier, le classement n'entraînera pas pour le budget de l'Etat une charge tellement plus écrasante : la chapelle étant déjà inscrite, le taux de subvention de 40 % est tout à fait justifié et sera sans doute nécessaire pour pouvoir la sauver, car la Commune de SALINELLES ne dispose que de ressources très limitées, et il lui sera très difficile de participer financièrement à 60 % de la dépense, même avec l'aide de l'Association de sauvegarde qui a été créée récemment et qui déploie des efforts considérables pour rassembler des fonds.

Si la proposition de classement est retenue, la participation financière de l'Etat passera de 40 % à 50 %, et cette progression ne peut pas être considérée comme étant tellement onéreuse. Par contre, le classement aurait l'avantage de permettre une participation financière du Département du Gard, qui donne automatiquement 25 % des crédits nécessaires à la restauration des édifices classés, mais qui s'est toujours refusé à apporter la moindre contribution pour la restauration des édifices inscrits.

Ainsi le classement réduirait à 25% de la dépense la part restant à la charge de la Commune. La Commune, aidée par l'Association de sauvegarde serait en mesure d'apporter alors son fonds de concours, et la

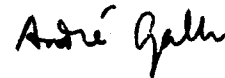
.../...

Chapelle Saint-Julien de Montredon serait définitivement sauvée.

La qualité incontestable de l'édifice justifie tous les efforts qui sont mis en oeuvre actuellement pour éviter que cette Chapelle tombe en ruine. Le classement apparaît aujourd'hui comme la seule possibilité de sauvegarder le monument.

Je donne donc l'avis le plus favorable au classement de la Chapelle de Saint-Julien de Montredon à SALINELLES.

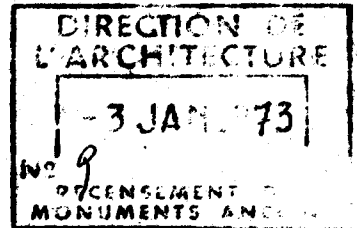
Le CONSERVATEUR REGIONAL des
BATIMENTS DE FRANCE



André GALLY

RECENSEMENT des EDIFICES ANCIENS de la FRANCE

Département GARD **Commune** SALINELLES
Édifice CHAPELLE SAINT-JULIEN DE MONTREDON



Documents annexés

Fiches	5	Photographies
Plans	2	Cartes Postales
Dessins		Divers

Avis de l'Architecte en Chef

- Voir feuille jointe -

Avis du Conservateur Régional des Bâtiments de France

- Voir feuille jointe -

Avis de l'Inspecteur Général sur la protection à prévoir

Nous sommes à Salinelles devant un édifice d'une qualité tout à fait remarquable. Construite à la fin du XI^{ème} siècle elle comporte une nef terminée par un chœur en cul de four flanqué au sud d'une chapelle. Le voûtement en berceau qui existait à l'origine a été détruit pendant les guerres religieuses et remplacé au XVII^{ème} par des croisées d'ogive. La beauté de ses proportions, l'intérêt d'un décor encore très fruste et le caractère particulier du site environnant méritent incontestablement à l'édifice le classement parmi les Monuments Historiques. Il faut noter que cette mesure permettra de sauver l'édifice car il est en mauvais état, des travaux délicats sont à faire et la commune est très pauvre.

Paris, le 30 Janvier 1973

22 NOV. 1972

DELEGATION PERMANENTE
DE LA COMMISSION SUPERIEURE
DES MONUMENTS HISTORIQUES

Séance du 26 Février 1973

- PROCÈS - VERBAL -

III - MESURES DE PROTECTION.

Rapporteurs : MM. FROIDEVAUX, VITRY, JULLIEN, MONNET et VASSAS.

Sur proposition de ses rapporteurs et après examen, la Délégation Permanente donne un avis favorable aux mesures de protection suivantes concernant les édifices ci-après désignés :

A) CLASSEMENTS PARMI LES MONUMENTS HISTORIQUES.

- Gard - SALINELLES - Chapelle Saint-Julien-de-Montredon (en totalité), déjà inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 6 Décembre 1949.
- Hérault - MONTAGNAC - Château de Lavagnac - (façades et toitures du château, de l'orangerie et de l'écurie, portail et balustrade de la grande cour d'entrée, terrasses avec leurs murs de soutènement et leurs balustrades, y compris le vivier avec sa fontaine et le puits, jardin ordonné), les façades et les toitures du château, l'orangerie, l'écurie, le portail et la grande cour d'entrée, les terrasses, la fontaine, le vivier et le puits étant déjà inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 12 Février 1951.

Toutefois, le dossier devra être préalablement complété, en vue de son examen par la Commission Supérieure des Monuments Historiques, par :

- une documentation sur les intérieurs de cet édifice et leur localisation sur un plan.
- un plan d'ensemble du château avec ses jardins et son parc.

B) INSCRIPTIONS SUR L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES.

- Essonne - SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS - Eglise orthodoxe russe (en totalité).

Par ailleurs, une étude devra être faite en vue de la protection au titre des Sites de l'environnement de cette chapelle, y compris le cimetière qui l'entoure.

- Isère - GRENOBLE - Eglise Saint-Louis (en totalité).
- Lot - BEDUER - Château de Beduer (façades et toitures de l'ancien donjon et porche d'entrée à bossage), les autres parties de l'édifice ayant été trop remaniées.

.../...

LA./EM.

COMMISSION SUPERIEURE

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

Séance du 26 Mars 1973

- PROCES - VERBAL -

- CLASSEMENTS PARI MI LES MONUMENTS HISTORIQUES.

Rapporteurs : MM. FROIDEVAUX, MONNET, PAQUET, SALLEZ, SONNIER
VASSES et FERAY.

Conformément à la proposition de ses rapporteurs, la Commission Supérieure des Monuments Historiques donne, après examen, un avis favorable au classement parmi les Monuments Historiques des édifices ou parties d'édifices ci-après désignés :

- CHARENTE -

- COGNAC - Hôtel Brunet de Boccage, 4, rue Saulnier -
(façade et toiture sur rue).
- CONFOLENS - Maison dite du " Duc d'Epéronn", 12, rue du Soleil,
(façades et toitures).
- LIGNIÈRES-SONNEVILLE - Eglise Notre-Dame (en totalité),
déjà inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire
des Monuments Historiques par arrêté du 23
Juin 1952.
- LA MADELEINE - Eglise (façade occidentale).
Par ailleurs, sera inscrite sur l'Inventaire
Supplémentaire des Monuments Historiques l'église
en totalité, à l'exclusion de la façade occiden-
tale à classer.
- SAINT-SAFURNIN - Eglise (façade principale et clocher),
l'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire
des Monuments Historiques prononcée par arrêté
du 22 Août 1949 devant être maintenue pour le
reste de l'édifice.
- TORSAC - Eglise (en totalité, y compris les peintures murales).

- CHARENTE-MARITIME -

- BELLUIRE - Eglise (en totalité).
- SAINT-PALAIS-SUR-MER - Restes de l'ancienne église.
- SAINT-MARTIN-DE-RE - Hôpital Saint-Honcré, Rue de l'Hôpital.
(- façades et toitures sur rue et sur cour du
logement du directeur ;
- façade sur rue et toiture correspondante du
pavillon d'entrée ;
- façades et toitures sur la rue du Père Ignace
et sur le jardin des bâtiments de la maternité
et de l'hospice ;

- pièces intérieures suivantes avec leur décor :
hall d'entrée, bureau du directeur, pharmacie,
escalier du bâtiment de la maternité, escalier
et salon du premier étage du logement du
directeur).
- Corrèze - MARGERIDES - Eglise (en totalité).
- Gard - NIMES - Hôtel 2, place Bouquerie (ensemble des façades
et toitures sur la place et les rues de Balore,
du Fort et Ménar), les façades et les toitures
sur la Place Bouquerie et sur la rue du Fort,
étant déjà inscrites sur l'Inventaire Supplé-
mentaire des Monuments Historiques, par arrêté
du 5 Mars 1964.
- Gard - SALINELLES - Chapelle Saint-Julien de Montredon
(en totalité), déjà inscrite sur l'Inven-
taire Supplémentaire des Monuments Histo-
riques par arrêté du 6 Décembre 1949.
- Gers - FAGET-ABBATIAL - Ancienne Abbaye (façades et toitures
du logis abbatial avec sa tour et de l'orangerie,
murs d'enceinte avec leurs quatre portails,
et jardins).
- Gironde - BORDEAUX - Chapelle Saint-Joseph (en totalité, y
compris le retable en pierre).
- Gironde - PORTETS - Château de l'Hospital (façades et toitures,
y compris les arcades de la cour intérieure,
salle à manger, salon et vestibule avec leur
décor.
- Gironde - SAINT-LEGER-DE-BALSUN - Eglise (en totalité) y
compris les peintures murales), déjà inscrite
sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments
Historiques par arrêté du 5 Octobre 1925.
- Lot - GOURDON - Chapelle Notre-Dame des Neiges -
(portail principal, y compris ses vantaux),
ce portail et sa menuiserie, ainsi que le
bas-relief daté de 1652 surmontant la petite
porte étant déjà inscrits sur l'Inventaire
Supplémentaire des Monuments Historiques
par arrêté du 13 Mars 1934.

Par ailleurs sera inscrite, en totalité,
la chapelle à l'exclusion du portail à classer.
- Meurthe-et-Moselle - CONS-LA-GRANDVILLE - haut-fourneau -
(parcelle N° 160 - Section A).
- Nord - DOUAI - Collégiale Saint-Pierre (en totalité), déjà
inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des
Monuments Historiques par arrêté du 23 Décembre
1926.

G A R D

S A L I N E L L E S

Chapelle Saint-Julien de
Montredon



Façade Sud